

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-40

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés :

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 avril 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille- REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents : - BERTHALON Jérôme - LUTZ Sandrine - MATHURIN Christian

Pouvoir :

Secrétaire de séance : DEHOUX Brigitte

Objet : VOTE DU BP 2019 MAIRIE

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2019, ce budget suit la nomenclature M14 et s'équilibre en recettes comme en dépenses :

- Section de fonctionnement : **449 833.29 €.**
- Section d'investissement : **617 316.43 €.**

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le

ID : 005-210500583-20190411-201940-BF

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte le Budget Primitif de la Mairie pour l'année 2019.

Adopte par chapitres le budget de la section d'investissement et les programmes sont donnés pour information.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire
L'Adjoint délégué
M. SEGOND E.

